
**Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation
à un référendum**

Second projet de règlement numéro RRU2-44-2019 modifiant le règlement de zonage

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 1^{er} avril 2019, le conseil municipal a adopté, le même jour, le second projet numéro RRU2-44-2019 intitulé : *Règlement modifiant le Règlement de zonage numéro RRU2-2012 aux fins d'interdire certains usages commerciaux en bordure de la rue Notre-Dame.*

L'objet de ce second projet de règlement est d'interdire, sur la portion de la rue Notre-Dame comprise entre la Montée Guy-Mousseau et l'avenue des Pins, soit les zones C-62, C-77, C-94, C-95, C-96, C-98, C-135, C-137, C-140, C-156 et C-169, certains usages commerciaux tels qu'identifiés par un X au tableau ci-annexé.

Ce second projet de règlement est susceptible d'approbation référendaire et peut faire l'objet d'une demande de participation à un référendum de la part des personnes intéressées des zones visées et des zones contiguës afin que le projet de règlement soit soumis à leur approbation, conformément à la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient ;
- être reçue au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville, au plus tard le 8^e jour qui suit la publication du présent avis, soit le **18 avril 2019** ;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le **1^{er} avril 2019** :

- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle ;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires : être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale : toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui, le **1^{er} avril 2019**, est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

Sauf dans le cas d'une personne désignée à titre de représentant d'une personne morale, nul ne peut être considéré comme personne intéressée à plus d'un titre conformément à l'article 531 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*.

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

Le second projet de règlement ainsi que le plan de zonage peuvent être consultés au bureau de la soussignée à l'hôtel de ville, aux heures normales de bureau ainsi que sur le [site Internet de la Ville](#).

Donné à Ville de Lavaltrie, ce 10 avril 2019

Madeleine Barbeau, OMA, greffière

USAGES COMMERCIAUX PERMIS SUR NOTRE-DAME	USAGES INTERDITS PAR LE RÈGLEMENT RRU2-44-2019		
	De la Montée Mousseau jusqu’à la rue Robillard (zones C-62, C-77, C-94, C-95 et C-156, C-169)	De la rue Robillard jusqu’au 1511 rue Notre-Dame (zones C-96, C-98 et C-135)	Du 1511 rue Notre- Dame jusqu’à l’avenue des Pins (zones C-137 et C-140)
CLASSE COMMERCE D'ACCOMMODATION (C-1)			
5251	Vente au détail de quincaillerie	x	x
5391	Vente au détail de marchandises en général (sauf le marché aux puces)	x	x
541	Vente au détail de produit d'épicerie (avec ou sans boucherie)		x
542	Vente au détail de la viande et du poisson		x
5431	Vente au détail de fruits et de légumes		x
544	Vente au détail de bonbons, d'amandes et de confiseries		x
545	Vente au détail de produits laitiers (les bars laitiers font plutôt partie de l’usage 5892)		x
546	Vente au détail de produits de la boulangerie et de la pâtisserie		x
547	Vente au détail de produits naturels		x
549	Autres activités de vente au détail de produits de l'alimentation		x
591	Vente au détail de médicaments, d'articles de soins personnels et d'appareils divers		x
592	Vente au détail de boissons alcoolisées et d’articles de fabrication		x
594	Vente au détail de livres, de papeterie, de tableaux et de cadres		x
5993	Vente au détail de produits du tabac, de journaux, de revues et de menus articles (tabagie)		x
5994	Vente au détail de caméras et d'articles de photographie		x
5995	Vente au détail de cadeaux, de souvenirs et de menus objets		x
611	Banque et activité bancaire		x
6214	Service de buanderie et de nettoyage à sec (libre-service)	x	x
6222	Service de finition de photographies		x
623	Salon de beauté, de coiffure et autres salons		x
6251	Pressage de vêtements	x	x
6253	Service d'entretien de chaussures et d'articles de cuir (cordonnerie)		x
6254	Modification et réparation de vêtements		x
6351	Service de location de films, de jeux vidéo et de matériel audiovisuel	x	x
6541	Service de garderie (pré-maternelle, moins de 50% de poupons)		
6543	Pouponnière ou garderie de nuit		
673	Service postal		
CLASSE DÉTAIL, ADMINISTRATION ET SERVICE (C-2)			
A) Commerce de détail (habillement) :			
2698	Atelier d'artisan de couture et d'habillement		x
561	Vente au détail de vêtements et d'accessoires pour hommes		x
562	Vente au détail de vêtements prêt-à-porter pour femmes		x
563	Vente au détail de spécialités et d'accessoires pour femmes		x
564	Vente au détail de lingerie d'enfants		x
565	Vente au détail de vêtements		x
566	Vente au détail de chaussures		x
567	Vente au détail de complets sur mesures		x
568	Vente au détail de vêtements de fourrure		x
569	Autres activités de vente au détail de vêtements et d'accessoires		x
B) Commerce de détail (divers) :			x
2798	Atelier d'artisan du bois		x
2898	Atelier d'artisan de meubles et d'accessoires d'ameublement		x
2998	Atelier d'artisan du papier		x
522	Vente au détail, d'équipements de plomberie, de chauffage, de ventilation, de climatisation et de foyer	x	x
523	Vente au détail, de peinture, de verre et de papier tenture	x	x
524	Vente au détail de matériel électrique et d'éclairage	x	x
5253	Vente au détail de serrures, de clés et d'accessoires	x	x
531	Vente au détail, magasins à rayons	x	x

USAGES COMMERCIAUX PERMIS SUR NOTRE-DAME	USAGES INTERDITS PAR LE RÈGLEMENT RRU2-44-2019		
	De la Montée Mousseau jusqu’à la rue Robillard (zones C-62, C-77, C-94, C-95 et C-156, C-169)	De la rue Robillard jusqu’au 1511 rue Notre-Dame (zones C-96, C-98 et C-135)	Du 1511 rue Notre- Dame jusqu’à l’avenue des Pins (zones C-137 et C-140)
532	Vente au détail et hypermarchés	x	x
533	Vente au détail, variété de marchandises à prix d'escompte et marchandises d’occasion	x	x
534	Vente au détail par machine distributrice	x	x
536	Vente au détail de matériel motorisé, d'articles, d'accessoires d'aménagement paysager et de jardin	x	x
537	Vente au détail de piscines et leurs accessoires	x	x
539	Vente au détail d'autres marchandises en général (à l'exception de 5391, vente au détail de marchandise en général et 5395, vente au détail de matériaux de récupération)	x	x
5432	Marché public	x	x
5596	Vente au détail de tondeuses, de souffleuses à usage résidentiel et leurs accessoires, incluant leur réparation et leur entretien	x	x
571	Vente au détail de meubles, de mobiliers de maison et d'équipements	x	x
572	Vente au détail d'appareils ménagers et d'aspirateurs	x	x
573	Vente au détail de radios, de téléviseurs, de systèmes de son et d'instruments de musique		x
574	Vente au détail d'équipements et d'accessoires informatiques		x
5931	Vente au détail d'antiquités (sauf le marché aux puces)		
5932	Vente au détail de marchandises d'occasion	x	x
5933	Vente au détail de produits artisanaux, locaux et régionaux		x
595	Vente au détail d'articles de sport, d'accessoires de chasse et pêche, de bicyclettes et de jouets, incluant leur réparation et leur entretien		x
5965	Vente au détail d'animaux de maison (animalerie) (excluant les chenils et autres installations d'élevage)		x
597	Vente au détail de bijouterie, de pièces de monnaie et de timbres (collection)		x
599	Autres activités de vente au détail		x
C)	Édifice commercial et à bureaux :		
50	Centre commercial et immeuble commercial	x	x
60	Immeuble à bureaux		x
D)	Service :		
421	Transport par autobus (infrastructure) (sauf 4214, Garage d'autobus et équipement d'entretien)	x	x
429	Autres transports par véhicule automobile (infrastructure)	x	x
4711	Centre d'appels téléphoniques	x	x
472	Communication, centre et réseau télégraphique	x	x
4731	Studio de radiodiffusion (accueil d'un public)	x	x
4733	Studio de radiodiffusion (sans public)	x	x
4739	Autres centres et réseaux radiophoniques	x	x
4741	Studio de télévision (accueil d'un public)	x	x
4743	Studio de télévision (sans public)	x	x
4749	Autres centres et réseaux de télévision et de câblodistributeurs	x	x
475	Centre et réseau de radiodiffusion et de télévision (système combiné)	x	x
476	Studio d'enregistrement du son (disque, cassette)	x	x
479	Autres centres et réseaux de communication	x	x
4924	Service de billets de transport (incluant ceux de tout système de transport. Les bureaux de billets sont identifiés seulement lorsqu'ils constituent une activité distincte, exercée ailleurs que dans une gare)	x	x
4926	Service de messagers	x	x
4927	Service de déménagement	x	x
503	Entreprise de télémagasinage et de vente par correspondance	x	x
612	Service de crédit (sauf les banques)		x
613	Maison de courtiers et de négociants en valeurs mobilières et marchandes, bourse et activités connexes		x
614	Assurance, agent, courtier d'assurances et service		
615	Immeuble et services connexes		x
616	Service de holding et d'investissement		x
619	Autres services immobiliers, financiers et d'assurance		x
6211	Service de buanderie, de nettoyage à sec et de teinture (sauf les tapis)	x	x
6213	Service de couches	x	x
6215	Service de nettoyage et de réparation de tapis	x	x

USAGES COMMERCIAUX PERMIS SUR NOTRE-DAME	USAGES INTERDITS PAR LE RÈGLEMENT RRU2-44-2019		
	De la Montée Mousseau jusqu’à la rue Robillard (zones C-62, C-77, C-94, C-95 et C-156, C-169)	De la rue Robillard jusqu’au 1511 rue Notre-Dame (zones C-96, C-98 et C-135)	Du 1511 rue Notre- Dame jusqu’à l’avenue des Pins (zones C-137 et C-140)
622	Service photographique (incluant les services commerciaux)		x
6241	Salon funéraire	x	x
6244	Crématorium	x	x
6249	Autres services funèbres	x	x
6252	Service de réparation et d'entreposage de fourrure	x	x
6263	Service de toilettage pour animaux domestiques		x
629	Autres services personnels		x
631	Service de publicité (sauf la présence de panneaux-réclames qui sont plutôt régis par l'article 9.2.17 du règlement de zonage)		x
632	Bureau de crédit pour les commerces et les consommateurs et services de recouvrement		x
633	Service de soutien aux entreprises		x
6341	Service de nettoyage de fenêtres	x	x
6342	Service d'extermination et de désinfection	x	x
6343	Service pour l'entretien ménager	x	x
6344	Service d'aménagement paysager ou de déneigement (sans présence de machinerie lourde)	x	x
6345	Service de ramonage	x	x
6349	Autres services pour les bâtiments (sans présence de machinerie lourde)	x	x
6352	Service de location d'outils et d'équipement (sans présence de machinerie lourde)	x	x
638	Service de secrétariat, de traduction et de traitement de textes		x
6391	Service de recherche, de développement et d'essais		x
6392	Service de consultation en administration et en gestion des affaires		x
6393	Service de protection et de détectives (incluant les voitures blindées)		x
6395	Agence de voyages ou d'expéditions		x
6399	Autres services d'affaires		x
642	Service de réparation de mobiliers, d'équipements et de machines	x	x
6493	Service de réparation de montres, d'horloges et bijouterie		x
6495	Service de réparation de bobines et de moteurs électriques	x	x
6496	Service de réparation et d'entretien de matériel informatique		x
6497	Service d'affûtage d'articles de maison	x	x
6499	Autres services de réparation et d'entretien d'articles personnels et ménagers	x	x
6511	Service médical (cabinet de médecins et chirurgiens spécialisés)		x
6512	Service dentaire (incluant chirurgie et hygiène)		x
6514	Service de laboratoire médical		x
6515	Service de laboratoire dentaire		x
6517	Clinique médicale (cabinet de médecins généralistes)		x
6518	Service d'optométrie		x
6519	Autres services médicaux et de santé		
652	Service juridique		x
655	Service informatique		x
656	Service de soins paramédicaux		x
657	Service de soins thérapeutiques		x
659	Autres services professionnels		x
6631	Service de plomberie, de chauffage, de climatisation et de ventilation (entrepreneur spécialisé)	x	x
6632	Service de peinture, papier tenture et de décoration (entrepreneur spécialisé)	x	x
6633	Service d'électricité (entrepreneur spécialisé)	x	x
67	Service gouvernemental (sauf 674 Établissement de détention et institution correctionnelle et 675 Base et réserve militaire)		x
692	Service de bien-être et de charité		x
6991	Association d'affaires		x
6992	Association de personne exerçant une même profession ou une même activité		x
6993	Syndicat et organisation similaire		x
6994	Association civique, sociale et fraternelle		x
6995	Service de laboratoire autre que médical	x	x
6999	Autres services divers		x
8292	Service d'agronomie		x
E)	Formation spécialisée :		

USAGES COMMERCIAUX PERMIS SUR NOTRE-DAME		USAGES INTERDITS PAR LE RÈGLEMENT RRU2-44-2019		
		De la Montée Mousseau jusqu’à la rue Robillard (zones C-62, C-77, C-94, C-95 et C-156, C-169)	De la rue Robillard jusqu’au 1511 rue Notre-Dame (zones C-96, C-98 et C-135)	Du 1511 rue Notre- Dame jusqu’à l’avenue des Pins (zones C-137 et C-140)
683	Formation spécialisée			x
F) Récréation et divertissement intérieur :				
7121	Planétarium		x	x
7122	Aquarium		x	x
7211	Amphithéâtre et auditorium			x
7212	Cinéma			x
7213	Ciné-parc		x	x
7214	Théâtre			x
7219	Autre lieu d'assemblée pour les loisirs		x	x
7222	Centre sportif multidisciplinaire (couvert)		x	x
7233	Salle de réunion, centre de conférence et congrès			x
7395	Salle de jeux automatiques (service récréatif)		x	x
7396	Salle de billard			x
7397	Salle de danse, discothèque (sans boissons alcoolisées)		x	x
7413	Salle et terrain de squash, de racquetball et de tennis;		x	x
7415	Patinage à roulettes;		x	x
7417	Salle ou salon de quilles		x	x
7424	Centre récréatif en général : ce centre comprend, à l'intérieur d'un bâtiment, des activités récréatives diversifiées pour tous les groupes d'âge et toutes sortes d'intérêts. Le centre récréatif peut comprendre, sans y être limités : un gymnase, des salles de jeux, de réunion, d'art, d'artisanat, etc.		x	x
7425	Gymnase et formation athlétique			x
7432	Piscine intérieure et activités connexes		x	x
7451	Aréna et activités connexes (patinage sur glace)		x	x
7452	Salle de curling		x	x
7512	Centre de santé (incluant saunas, spas et bains thérapeutiques ou turcs)			x
79	Loterie et jeux de hasard, loisir et autres activités culturelles		x	x
G) Récréation et divertissement extérieur :				
7392	Golf miniature		x	x
CLASSE RESTAURATION (C-6)				
581	Restaurant avec service complet ou restreint	Interdiction sauf les restaurants avec salle à manger	Interdiction sauf les restaurants avec salle à manger	x
5891	Traiteurs		x	x
5892	Comptoir fixe (frites, burgers, hot-dogs ou crème glacée)	Interdiction sauf les crémeries	Interdiction sauf les crémeries	x
CLASSE DÉBIT DE BOISSONS (C-7)				
582	Établissement où l'on sert à boire (boissons alcoolisées) et activités diverses	x		x
CLASSE HÉBERGEMENT (C-8)				
151 plus)	Maison de chambres et pension (cinq pensionnaires et plus)		x	x
16	Hôtel-motel résidentiel		x	x
18	Résidence provisoire		x	x
583	Établissement d'hébergement			
CLASSE COMMUNAUTAIRE (P-1)				
a) Services d’habitation et de résidence				
152	Habitation pour groupes organisés (hommes ou femmes)		x	x
153	Résidence et maison d'étudiants		x	x
154	Maison de retraite et orphelinat		x	x
18	Résidence provisoire		x	x
b) Services d’accueil				
6516	Sanatorium, maison de convalescence et maison de repos		x	x

USAGES COMMERCIAUX PERMIS SUR NOTRE-DAME	USAGES INTERDITS PAR LE RÈGLEMENT RRU2-44-2019		
	De la Montée Mousseau jusqu’à la rue Robillard (zones C-62, C-77, C-94, C-95 et C-156, C-169)	De la rue Robillard jusqu’au 1511 rue Notre-Dame (zones C-96, C-98 et C-135)	Du 1511 rue Notre- Dame jusqu’à l’avenue des Pins (zones C-137 et C-140)
6542 Maison pour personnes en difficulté : les personnes séjourment dans ces établissements pour une période limitée		x	x
c) Services de garderie			
6541 Garderie pour enfants (prématernelle, moins de 50% de poupons)			x
6543 Pouponnière ou garderie de nuit			x
d) Services hospitaliers			
6513 Service d'hôpital (sont inclus les hôpitaux psychiatriques)			x
e) Services d’enseignement			
681 École maternelle, enseignement primaire et secondaire			x
682 Université, école polyvalente, cégep			x
f) Services gouvernementaux			
671 Fonction exécutive, législative et judiciaire			x
672 Fonction préventive et activités connexes			x
g) Services socioculturels			
653 Service social			x
692 Fondations et organismes de charité			x
6997 Centre communautaire ou de quartier (incluant centre diocésain)			x
711 Activité culturelle			x
712 Exposition d'objets ou d'animaux		x	x
719 Autres expositions d’objets culturels			x
723 Aménagement public pour différentes activités			x
729 Autres aménagements d’assemblées publiques			x
h) Services récréatifs			
7221 Stade		x	x
7424 Centre récréatif		x	x
7429 Autres terrains de jeu et pistes athlétiques		x	x
745 Activité sur glace		x	x
7432 Piscine intérieur et activités connexes		x	x
7433 Piscine extérieur et activités connexes		x	x
i) Service religieux et funéraires			
155 Maison d'institutions religieuses		x	x
691 Activité religieuse : cette rubrique comprend seulement les établissements pour le culte et la promotion des activités religieuses. Les activités administrées par des institutions religieuses (ex. : écoles, hôpitaux, terrains de jeu, etc.) sont codifiées séparément		x	x
6242 Cimetière		x	x
6243 Mausolée		x	x
j) Autres services publics			
4611 Stationnement public pour automobiles (infrastructure)			x
4621 Terrain de stationnement pour automobiles			x
673 Service postal			x
679 Autres services gouvernementaux			x
6996 Bureau d’information pour tourisme			x